

--- -- -- -- --

ORIENT'EXPRESS

--- -- -- -- --

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

PROGRAMME

**Embarquez avec la Fabrique Pola  
pour vous initier à l'art du déplacement**

Du 11 octobre au 8 décembre 2022 à la Fabrique Pola  
Bordeaux



# PRÉSENTATION

Orient'Express, c'est un parcours d'appui et d'accompagnement, à la fois collectif et individualisé, pour des personnes dont le projet professionnel s'inscrit dans le secteur des arts visuels, soit en tant qu'artiste et/ou en tant que porteur.se de projet, soit entrant dans la profession et/ou rencontrant des difficultés à l'émergence du projet.

Par arts visuels, nous entendons les pratiques liées aux arts plastiques et à l'art contemporain, la création graphique, l'illustration et la photographie.

Orient'Express propose un itinéraire particulier et condensé dans le temps (en 3 mois), au cours duquel et par étapes, les passager.e.s travaillent au renforcement de la faisabilité de leur projet, en immersion au sein de la Fabrique Pola et au contact de ses réseaux professionnels.

Tout au long de leur cheminement, à la fois individuel et collectif, ils/elles sont orienté.e.s par une équipe de pair.e.s, aux champs de compétences pluriels et complémentaires, couvrant toute la chaîne d'un projet artistique ou culturel.

La visée d'Orient'Express :

- Vous permettre de mieux maîtriser la gestion de votre activité professionnelle afin que vous puissiez mieux vivre de votre travail artistique
- Vous appuyer à la fois dans l'analyse des difficultés que vous pouvez rencontrer dans le développement de votre activité tout comme dans l'identification de ce qui pourrait le favoriser
- Vous orienter dans le/les choix de votre positionnement professionnel

# OBJECTIFS

- Acquérir des repères dans l'ensemble du secteur des arts visuels, dans lequel va se développer votre projet / votre activité
- Identifier les ressources professionnelles sur lesquelles vous appuyer, en fonction de votre projet (création, production, diffusion, etc.)
- Identifier les différents acteur.rice.s et les financements publics et privés mobilisables à différentes échelles
- Vous initier à la notion de projet et ses différentes phases logiques
- Partager des orientations méthodologiques pour la définition / la traduction d'un projet dans le cadre d'une recherche de financement (publics/privés)
- Savoir vous structurer juridiquement
- Connaître les grands principes du droit d'auteur
- Identifier, comprendre et expérimenter les grands principes d'un contrat de résidence et de cession de droit
- Vous former à la structuration, les projections, les décisions, le pilotage financier, mais également acquérir progressivement une autonomie sur ces fonctions
- Acquérir une méthodologie en vue d'élaborer une documentation pour présenter votre travail artistique
- Appréhender la complémentarité des supports et leur relation à un principe communicationnel
- Déterminer un principe de documentation en fonction de votre production artistique
- Accéder à une plus grande autonomie dans la valorisation iconique de vos travaux artistiques par une pratique photographique adaptée à vos œuvres (mise en scène de l'œuvre, réglage de l'appareil, choix de son mode de reproduction, réalisation de la post-production)
- Comprendre les caractéristiques de l'auto-édition
- Savoir présenter votre travail artistique au travers d'une publication

## PUBLICS

*Groupe limité à 20 participant.e.s (10 personnes en itinéraire 1, 10 personnes en itinéraire 2)*

À destination des artistes-auteur.e.s et/ou porteur.se.s de projet du champ des arts-visuels, bénéficiaires du RSA (it.1) et/ou demandeur.se.s d'emploi (it.2), résidant en Gironde

## PRÉ-REQUIS :

Avoir un projet professionnel dans le champ des arts-visuels et une production artistique avérée

## MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation est gratuite pour les participant.e.s, grâce au soutien du Département de la Gironde et de Pôle Emploi Culture et Spectacle.

La sélection des participant.e.s est réalisée après étude de dossiers de candidature. Ces dossiers sont à retrouver et à télécharger sur notre site internet : <https://pola.fr/ressources-pro/>

La date limite de candidature est fixée au **dimanche 2 octobre 2022 inclus**.

## CALENDRIER - ITINÉRAIRE 1

### Artiste-auteur.e bénéficiaire du RSA

Les personnes admis dans Orient'Express sont inscrites dans un des deux itinéraires au regard de leur situation sociale. Le numéro de cet itinéraire sera rappelé dans la convention d'accompagnement et la convocation envoyées avant l'entrée dans Orient'Express.

|          | Lundi                                                                                             | Mardi                                                                                                                                        | Mercredi                                                                                                                              | Jeudi                                                                     | Vendredi                                                                                          | Samedi | Dimanche                   |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------|
| Octobre  |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |                                                                                                   | 1      | 2                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |                                                                                                   |        | Date limite de candidature |
|          | 3                                                                                                 | 4                                                                                                                                            | 5                                                                                                                                     | 6                                                                         | 7                                                                                                 | 8      | 9                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |                                                                                                   |        |                            |
|          | 10                                                                                                | 11                                                                                                                                           | 12                                                                                                                                    | 13                                                                        | 14                                                                                                | 15     | 16                         |
|          |                                                                                                   | Réunion d'intégration collective<br>(10h - 11h30)                                                                                            | 1 <sup>er</sup> entretien individuel (balisage)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix)                                       |                                                                           |                                                                                                   |        |                            |
|          | 17                                                                                                | 18                                                                                                                                           | 19                                                                                                                                    | 20                                                                        | 21                                                                                                | 22     | 23                         |
|          | 1 <sup>er</sup> entretien individuel (balisage)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix)   | Formation 1<br>Cartographe<br>l'environnement de son projet<br>(09h30 - 17h)                                                                 | Formation 2<br>Planifier et gérer les phases d'un projet<br>(09h30 - 17h)                                                             | Formation 3<br>Savoir présenter son travail artistique<br>(09h30 - 11h30) |                                                                                                   |        |                            |
|          | 24                                                                                                | 25                                                                                                                                           | 26                                                                                                                                    | 27                                                                        | 28                                                                                                | 29     | 30                         |
|          | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)                             | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)<br><br>Information<br>Devenir entrepreneur.se salarié.e<br>(14h - 17h) | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)                                                                 | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)     |                                                                                                   |        |                            |
| Novembre | 31                                                                                                | 1                                                                                                                                            | 2                                                                                                                                     | 3                                                                         | 4                                                                                                 | 5      | 6                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              | Formation 5<br>Construire son modèle économique<br>(09h30 - 17h)                                                                      | Formation 5<br>Construire son modèle économique<br>(09h30 - 17h)          |                                                                                                   |        |                            |
|          | 7                                                                                                 | 8                                                                                                                                            | 9                                                                                                                                     | 10                                                                        | 11                                                                                                | 12     | 13                         |
|          |                                                                                                   | Atelier collectif - it. 1<br>Économique<br>(09h30 - 12h30)                                                                                   | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) | Atelier collectif - it. 1<br>Juridique<br>(9h30 - 12h30)                  |                                                                                                   |        |                            |
|          | 14                                                                                                | 15                                                                                                                                           | 16                                                                                                                                    | 17                                                                        | 18                                                                                                | 19     | 20                         |
|          |                                                                                                   | Atelier collectif - it. 1<br>Économique<br>(09h30 - 12h30)                                                                                   | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) | Atelier collectif - it. 1<br>Juridique<br>(9h30 - 12h30)                  | Formation 7<br>Les caractéristiques de l'auto-édition<br>(10h-12h, rdv à la librairie Disparate*) |        |                            |
|          | 21                                                                                                | 22                                                                                                                                           | 23                                                                                                                                    | 24                                                                        | 25                                                                                                | 26     | 27                         |
|          |                                                                                                   | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours)        | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) |                                                                           | Atelier collectif - it. 1<br>Portfolio<br>(09h30 - 12h30)                                         |        |                            |
|          | 28                                                                                                | 29                                                                                                                                           | 30                                                                                                                                    | 1                                                                         | 2                                                                                                 | 3      | 4                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           | Atelier collectif - it. 1<br>Portfolio<br>(09h30 - 12h30)                                         |        |                            |
| Décembre | 5                                                                                                 | 6                                                                                                                                            | 7                                                                                                                                     | 8                                                                         | 9                                                                                                 | 10     | 11                         |
|          | 2 <sup>e</sup> entretien individuel (plan de vol)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix) |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       | Bilan collectif passager.e.s et équipe d'appui OE<br>(10h - 11h30)        |                                                                                                   |        |                            |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |                                                                                                   |        |                            |

À noter :

**Entretien-conseil individuel - analyse du dossier artistique** : Rdv personnel à caler (une date au choix entre le 20 octobre et le 2 décembre)

\* Librairie Disparate, 99 rue de Bègles, 33800 Bordeaux

## CALENDRIER - ITINÉRAIRE 2

### Artiste-auteur.e, porteur.se de projets culturels inscrit.e comme demandeur.se d'emploi

Les personnes admis dans Orient'Express sont inscrites dans un des deux itinéraires au regard de leur situation sociale. Le numéro de cet itinéraire sera rappelé dans la convention d'accompagnement et la convocation envoyées avant l'entrée dans Orient'Express.

|          | Lundi                                                                                             | Mardi                                                                                                                                        | Mercredi                                                                                                                              | Jeudi                                                                     | Vendredi | Samedi | Dimanche                   |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------|--------|----------------------------|
| Octobre  |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |          | 1      | 2                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |          |        | Date limite de candidature |
|          | 3                                                                                                 | 4                                                                                                                                            | 5                                                                                                                                     | 6                                                                         | 7        | 8      | 9                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |          |        |                            |
|          | 10                                                                                                | 11                                                                                                                                           | 12                                                                                                                                    | 13                                                                        | 14       | 15     | 16                         |
|          |                                                                                                   | Réunion d'intégration collective<br>(10h - 11h30)                                                                                            | 1 <sup>er</sup> entretien individuel (balisage)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix)                                       |                                                                           |          |        |                            |
|          | 17                                                                                                | 18                                                                                                                                           | 19                                                                                                                                    | 20                                                                        | 21       | 22     | 23                         |
|          | 1 <sup>er</sup> entretien individuel (balisage)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix)   | Formation 1<br>Cartographier l'environnement de son projet<br>(09h30 - 17h)                                                                  | Formation 2<br>Planifier et gérer les phases d'un projet<br>(09h30 - 17h)                                                             | Formation 3<br>Savoir présenter son travail artistique<br>(09h30 - 11h30) |          |        |                            |
|          | 24                                                                                                | 25                                                                                                                                           | 26                                                                                                                                    | 27                                                                        | 28       | 29     | 30                         |
|          | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)                             | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)<br><br>Information<br>Devenir entrepreneur.se salarié.e<br>(14h - 17h) | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)                                                                 | Formation 4<br>Organiser juridiquement son activité<br>(9h30 - 12h30)     |          |        |                            |
| Novembre | 31                                                                                                | 1                                                                                                                                            | 2                                                                                                                                     | 3                                                                         | 4        | 5      | 6                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              | Formation 5<br>Construire son modèle économique<br>(09h30 - 17h)                                                                      | Formation 5<br>Construire son modèle économique<br>(09h30 - 17h)          |          |        |                            |
|          | 7                                                                                                 | 8                                                                                                                                            | 9                                                                                                                                     | 10                                                                        | 11       | 12     | 13                         |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) |                                                                           |          |        |                            |
|          | 14                                                                                                | 15                                                                                                                                           | 16                                                                                                                                    | 17                                                                        | 18       | 19     | 20                         |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) |                                                                           |          |        |                            |
|          | 21                                                                                                | 22                                                                                                                                           | 23                                                                                                                                    | 24                                                                        | 25       | 26     | 27                         |
|          | Formation 7<br>Les caractéristiques de l'auto-édition<br>(10h-12h, rdv à la librairie Disparate*) | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours)        | Formation 6<br>Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens<br>(horaires transmis en début de parcours) |                                                                           |          |        |                            |
| Décembre | 28                                                                                                | 29                                                                                                                                           | 30                                                                                                                                    | 1                                                                         | 2        | 3      | 4                          |
|          |                                                                                                   |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                                                           |          |        |                            |
|          | 5                                                                                                 | 6                                                                                                                                            | 7                                                                                                                                     | 8                                                                         | 9        | 10     | 11                         |
|          | 2 <sup>e</sup> entretien individuel (plan de vol)<br>Rdv personnel à caler<br>(une date au choix) |                                                                                                                                              |                                                                                                                                       | Bilan collectif passager.e.s et équipe d'appui OE<br>(10h - 11h30)        |          |        |                            |

À noter :

**Ateliers individuels 1 et 2 au choix (juridique, économique, analyse du dossier artistique ou gestion de projet) :** Rdv personnel à caler (dates au choix entre le 4 novembre et le 2 décembre)

\* Librairie Disparate, 99 rue de Bègles, 33800 Bordeaux

# CONTENUS PÉDAGOGIQUES

## RÉUNION D'INTÉGRATION COLLECTIVE

Intervention : l'équipe d'appui

- Accueil, interconnaissance
- Présentation du déroulé et des objectifs d'Orient'Express
- Présentation des contenus et des intervenant.e.s

## PREMIER ENTRETIEN INDIVIDUEL DE BALISAGE

Intervention : Marie-Anne Chambost et Marie Tuloup

- État des lieux, par le récit, de son parcours
- Identification de besoins précis, des axes de travail et des objectifs spécifiques à investir durant le parcours
- Signature d'un contrat d'engagement réciprocaire

## FORMATION 1 – Cartographier l'environnement de son projet

Intervention : Marie-Anne Chambost et Marie Tuloup

- Interconnaissance par le biais de sa pratique artistique
- Acquérir des repères dans l'ensemble des mondes dans lesquels va se développer son projet, son ou ses activité(s)
- Se doter de clés de lecture pour identifier les ressources professionnelles sur lesquelles s'appuyer, en fonction de son projet
- Échanger, partager ensemble des retours et récits d'expérience

## FORMATION 2 – Planifier et gérer les phases d'un projet

Intervention : Marie-Anne Chambost et Marie Tuloup

- Acquérir des repères sur les différents acteurs et les financements publics et privés mobilisables à différentes échelles
- Obtenir des éclairages sur la notion de projet, ses différentes phases logiques
- Partager des orientations méthodologiques pour la définition / la traduction d'un projet dans le cadre d'une recherche de financement (publics/privés)
- Échanger, partager ensemble des retours et récits d'expérience

## FORMATION 3 – Savoir présenter son travail artistique

Intervention : Élodie Goux

- Identifier les différents éléments qui constituent un dossier d'artiste
- Identifier les entrées d'un C.V. artistique rapportées à son cas particulier
- Identifier ses manques et lacunes (contenus, techniques) pour élaborer son dossier artistique
- Prendre connaissance des possibilités de classement et de présentation de son travail

## FORMATION 4 – Organiser juridiquement son activité

Intervention : Alexandra Achenbach (journées 1 et 2) et Olivier Ramoul (journées 3 et 4)

- Journée 1 :
  - Identifier les différents statuts juridiques et ses conséquences sociales et fiscales
  - Être en capacité de structurer son ou ses activités professionnelles
- Journée 2 :
  - Comprendre le régime des artistes auteurs

- Être en capacité d'adopter un régime d'artiste auteur
- Journée 3 :
  - Connaître les grands principes du droit d'auteur
- Journée 4 :
  - Savoir établir une facture
  - Identifier, comprendre et expérimenter les grands principes d'un contrat de résidence et de cession de droit

## FORMATION 5 – Construire son modèle économique

Intervention : Fabienne Muniente

- Journée 1 :
  - Savoir construire ses budgets prévisionnels :
    - les budgets liés à un projet
    - le budget global annuel pour atteindre ses objectifs de revenus
  - Fixer ses tarifs de vente et connaître ses marges de manœuvre
  - Être en capacité de présenter des budgets dans le cadre de demandes de subventions
- Journée 2 :
  - S'approprier les techniques de prévisionnel budgétaire et de gestion financière
  - Gérer sa trésorerie

## FORMATION 6 – Objectif book : l'outil photographique au service des artistes plasticiens

Intervention : Catherine Caillé

- Journée 1 :
  - Identifier les contraintes de présentation de ses œuvres
  - Comprendre les principes de la photographie
  - Les fondamentaux / première partie (*en sous-groupe*)
    - Repérer et identifier les réglages de base
- Journée 2 :
  - Les fondamentaux / seconde partie – De l'analyse de l'œuvre à sa représentation (*en sous-groupe*)
    - Analyser une ou plusieurs de ses propres œuvres
    - Poursuivre et appliquer la prise en main des appareils

OU

- Rappel des essentiels – De l'analyse de l'œuvre à sa représentation (*en sous-groupe*)
  - Rappeler les principes de la technique photographique
  - Analyser une ou plusieurs de ses propres œuvres
- Journée 3 :
  - Expérimenter la lumière artificielle vs la lumière naturelle / Les principes de l'éclairage et de la prise de vue studio (*en sous-groupe*)
  - Travaux pratiques & collectifs sur les œuvres des participant.e.s
    - Photographier dans une démarche collaborative ses propres œuvres et celles des autres selon les apports
    - Techniques et expérimentations à partir des séances précédentes
- Journée 4 :
  - Post-production et traitement numérique.
  - Penser la finalité des images



## FORMATION 7 – Les caractéristiques de l'auto-édition

Intervention : Stéphane Rouet

- Différencier l'auto-édition et l'édition traditionnelle
  - Connaître le rôle de la maison d'édition (contrat d'édition, à compte d'éditeur, à compte d'auteur, économie)
  - Connaître les principes de l'auto-édition (micro-édition, fanzine, auto-publication, do it yourself, économie)
- Identifier les avantages et les inconvénients de l'un et l'autre
  - Connaître les modes de production et de diffusion du livre (auteur, éditeur, imprimeur, diffuseur, distributeur, librairie)
  - Connaître les modes de production et de diffusion de l'auto-édition (auteur, imprimeur, fanzinothèque, distro, salon d'éditeurs, dépôt-vente)
- Identifier les différentes techniques d'impression sur papier
  - Sérigraphie, risographie, linogravure, gravure, numérique
- Identifier les différentes techniques de reliure des livres
  - Agrafé, collé, cousu, spirale, relié, broché, à la japonaise

### ATELIER COLLECTIF – Juridique (it.1)

Intervention : Alexandra Achenbach (journée 1) et Olivier Ramoul (journée 2)

- À partir des situations individuelles des participant.e.s, mise en pratique des contenus de la formation
- Questions/réponses

### ATELIER COLLECTIF – Économique (it.1)

Intervention : Fabienne Muniente

- Appliquer les techniques budgétaires à son activité à partir d'outils dédiés, personnalisables :
  - Construire le budget de son activité et les budgets par projet
  - Fixer sa tarification
  - Comprendre ses marges de manœuvre
  - Se fixer des objectifs réalistes

### ATELIER COLLECTIF – Portfolio (it.1)

Intervention : Stéphane Rouet

- Constituer une banque d'images
  - Organiser, trier, classer une banque
- Élaborer un sommaire
  - Trier son travail en fonction des attentes du public ciblé (galerie, éditeur, agence, association, institution culturelle)
- Structurer un chemin de fer
  - Apporter un rythme et une rigueur dans sa mise en page
- Définir une charte graphique adaptée
  - Rechercher un graphisme en adéquation avec le travail présenté
- S'initier aux logiciels de création graphique, de PAO, de retouche et de traitement d'images
  - Connaître le rôle et le fonctionnement des logiciels Adobe Photoshop-Illustrator-InDesign
- Préparer des fichiers pour l'impression
  - Comprendre les contraintes techniques de l'imprimerie
  - Estimer le coût de l'impression
- Connaître les différentes étapes de façonnage d'un livret
  - Utiliser les outils de façonnage adéquats pour donner la forme finale à sa publication

## **ATELIER INDIVIDUEL – Analyse du dossier artistique (it.1)**

**Intervention : Élodie Goux**

- Analyser l'efficacité des supports et outils utilisés et comprendre la manière dont ils sont construits
- Se positionner quant à son travail artistique afin de repérer les principes de classement à y associer
- Lister les éléments qui manquent à l'élaboration d'une documentation et envisager des solutions
- Définir les étapes préalables à l'élaboration de son dossier (production ou commande de textes, prise de vues photographiques des œuvres, sélection des documents et protocoles de documentation)

## **ATELIERS INDIVIDUELS – Juridique, économique, analyse du dossier artistique, gestion de projet (it.2)**

**Intervention : Alexandra Achenbach, Olivier Ramoul, Fabienne Muniente, Élodie Goux, Marie-Anne Chambost**

- Les participant.e.s sont invité.e.s à choisir deux thématiques parmi ces quatre propositions
- À partir des situations individuelles des participant.e.s, mise en pratique des contenus de la formation

## **INFORMATION COLLECTIVE – Devenir entrepreneur.se salarié.e**

**Intervention : Charlotte Parseaud**

- Découvrir le modèle de la Coopérative et d'emploi
- Comprendre le statut d'entrepreneur.se salarié.e

## **SECOND ENTRETIEN INDIVIDUEL – Bilan et plan de vol**

**Intervention : Marie-Anne Chambost et Marie Tuloup**

- Mesurer les marges d'évolution entre ses attentes et ses besoins initiaux et ce qui a été acquis et/ou modifié au terme de l'accompagnement
- Réaliser un plan de vol : un plan d'actions à fixer soi-même, à plus ou moins long terme, en identifiant les moyens nécessaires à sa réalisation

## **RÉUNION COLLECTIVE DE BILAN**

**Intervention : l'équipe d'appui**

- Évaluation et identification, de manière collective, des pistes de progression à envisager pour toutes les composantes du parcours

# MOYENS PÉDAGOGIQUES

## INTERVENANT.E.S :

- **Marie-Anne Chambost**, coordinatrice de l'association pointdefuite
- **Marie Tuloup**, chargée de la coordination et de l'animation de la ressource professionnelle
- **Alexandra Achenbach**, juriste pour le Cabinet ORA
- **Olivier Ramoul**, avocat pour le Cabinet ORA
- **Fabienne Muniente**, formatrice et consultante en gestion et pilotage d'entreprise
- **Élodie Goux**, chargée de l'administration et de la coordination des actions de formation, de diffusion et des partenariats de Documents d'artistes en Nouvelle-Aquitaine
- **Stéphane Rouet**, coordinateur de la librairie associative Disparate
- **Catherine Caillé**, photographe, formatrice et chargée de production au sein du Labo Photo, révélateur d'images

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

L'approche pédagogique retenue se centre sur un souci de transmission permanent entre les artistes-auteur.e.s, porteur.se.s de projet et les intervenant.e.s dans une dynamique d'échanges entre pair.e.s.

Les apports théoriques veilleront à être reliés aux expériences vécues des participant.e.s et enrichis par elles.

L'intention pédagogique est de favoriser, entre participant.e.s et intervenant.e.s, une posture de co-apprenant.e.s par des méthodes et outils d'intelligence collective.

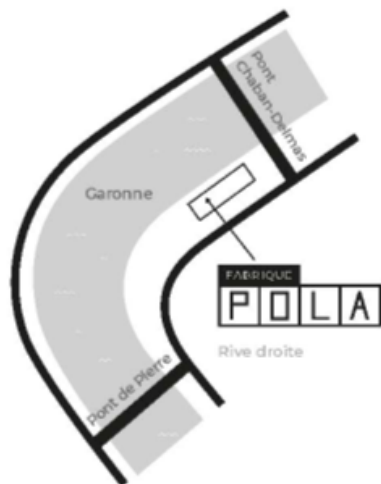
## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Au moment de l'inscription : évaluation du niveau des compétences des participant.e.s (questionnaire de positionnement)
- À l'issue des formations et ateliers : questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud
- À l'issue de l'ensemble du parcours Orient'Express : questionnaire d'auto-évaluation des impacts et des acquis
- À + 6 mois : identification des mises en application des acquis de l'accompagnement

# MODALITÉS PRATIQUES

**DATES :** du 11 octobre au 8 décembre 2022

**LIEU :**



## **FABRIQUE POLA**

10 quai de Brazza  
33100 Bordeaux

### **En tram :**

Ligne B  
Arrêt Cité du Vin

### **En bus :**

Lignes 91, 92, Cité 45  
Arrêt Grands Moulins

## **INFORMATIONS :**

**Fabrique Pola – [www.pola.fr](http://www.pola.fr) – rubrique Ressource Pro – 05 56 40 62 85**

### **Accompagnement en formation :**

Référent pédagogique, accueil et suivi des participant.e.s :  
Marie Tuloup – [ressource-pro@pola.fr](mailto:ressource-pro@pola.fr)

Vous pouvez à tout moment solliciter l'ensemble des équipes pour tout élément relatif au suivi de votre formation et/ou pour un entretien confidentiel.

### **Participant.e.s en situation de handicap :**

Référente handicap :  
Marie Tuloup – [ressource-pro@pola.fr](mailto:ressource-pro@pola.fr)